L'apport de la terminologie dans la promotion d'une langue

S'interroger comme on nous le propose sur l'apport de la terminologie dans la promotion d'une langue et sur ce que peut la terminologie pour le développement, c'est avant tout chercher à évaluer le potentiel de la terminologie en tant que technique ou en tant que science pour assurer le changement linguistique. N'étant pas, par ailleurs, un expert en matière de développement, et n'ayant de la francophonie du Sud qu'une connaissance limitée, j'essaierai de trouver à travers la trame de l'expérience aménagiste québécoise et des connaissances qu'elle suppose quelques réflexions qui serviront, je l'espère, à alimenter nos discussions de tout à l'heure.

Ainsi, après avoir essayé de cerner le concept de promotion d'une langue, j'évoquerai quelques questions connexes qui se posent en relation avec ce concept. Je ferai par la suite un rappel de certaines caractéristiques de la terminologie qui ont une incidence sur la promotion d'une langue afin de montrer comment la terminologie peut intervenir dans le processus de promotion.

1 Le concept de promotion d'une langue

Le concept de promotion d'une langue soulève un certain nombre de questions. D'abord, que signifie-t-il exactement? On l'entendra ici au sens compris dans l'aménagement linguistique comme désignant un projet, un ensemble d'intentions, de mesures et d'actions visant à donner ou à redonner à une langue un statut déterminé. D'où la mise en valeur, la mise en évidence des avantages d'une langue sur d'autres langues en concurrence.

Est-il besoin de rappeler que la typologie binaire de l'aménagement du corpus et de l'aménagement du statut serait sûrement d'une certaine utilité ici, dans le sens où les deux termes désignent deux niveaux d'intervention pour le «promoteur» d'une langue: on peut intervenir sur le corpus, entreprendre son aménagement, tout comme on peut essayer de modifier son statut. Ajoutons d'emblée que les liens qui doivent exister entre les deux types d'intervention, sur le corpus et sur le statut, sont bien connus, au point qu'en situation d'aménagement linguistique, on peut parler d'interdépendance.

On peut se demander comme question connexe à ce concept, s'il est possible de faire la promotion d'une langue. Mais la question est mal posée. Il conviendrait en effet plutôt de demander si l'usage linguistique peut être choisi, imposé, réglementé, contrôlé.

L'aménagement linguistique se pratique généralement dans un contexte où il y a eu intervention des autorités pour imposer ou pour privilégier une langue. Il existe de nombreux exemples d'interventions politiques pour imposer, pour promouvoir l'usage d'une langue. On pourrait évoquer la francisation au Québec, l'arabisation des pays du Maghreb, l'hébraïsation en Israël, la catalanisation en Espagne, la promotion des langues africaines dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

Il convient aussi d'observer que les législations linguistiques sont de plus en plus populaires, et qu'on y recourt dans toutes les parties du monde. Les raisons invoquées pour un tel type d'intervention sont multiples: on peut vouloir sauvegarder une langue ou éviter sa disparition; on peut l'imposer dans un secteur d'activité donné; on peut souhaiter en faire la langue véhiculaire des échanges technico-commerciaux, etc.

Dans quelles circonstances se manifeste le besoin de faire la promotion d'une langue? Celui-ci est perçu en général lorsque plusieurs langues sont en concurrence sur un même territoire. La promotion peut être le moyen choisi pour faire coexister plusieurs groupes linguistiques dans un même pays autour de nouvelles structures sociales, politiques ou économiques.

Dans le contexte des échanges commerciaux et technico-scientifiques, elle permet de rétablir l'équilibre dans l'utilité relative des langues en contact. Il s'agit en ce sens d'une formule compensatoire pour pallier la faiblesse au niveau économique ou scientifique d'un groupe de locuteurs.

Dans le contexte du développement, comme on l'entend au Sud, la promotion d'une langue consiste à doter une communauté linguistique des moyens de communication technico-scientifiques modernes tout en les intégrant à sa culture. Il serait utopique dans ce contexte de traiter toutes les langues sur le même pied. Comme le fait remarquer Robert Chaudenson: «La coexistence de plusieurs langues entraîne inévitablement l'inégalité entre elles et, pour prendre le cas le plus simple, la domination de l'une sur les autres. La bonne politique [...] favorise l'aménagement de celle qui s'impose en vue des fonctions qu'elle doit remplir, tout en assurant une gestion du plurilinguisme qui permette aux autres langues de conserver une partie de l'espace linguistique» (1989: 107).

Dans le contexte des pays de l'Afrique, ce qui importe selon Jean-Claude Corbeil: «c'est de déterminer quel usage sera fait des langues aussi bien nationales qu'étrangères dans les communications institutionnalisées. Selon la complexité de chaque situation sociolinguistique particulière, cela revient à examiner trois aspects de la même question: quelles langues seront utilisées, dans quels domaines chacune le sera-t-elle, quel usage fera-t-on des langues européennes? Il est essentiel que l'examen de cette question tienne compte à la fois et en même temps des impératifs du développement économique et des aspirations en matière d'identité culturelle» (1984: 91).

Maintenant qu'il semble acquis qu'il est possible de faire la promotion d'une langue, comment peut-on y parvenir? Quelles seraient les bases extra-linguistiques et linguistiques sur lesquelles pourraient s'appuyer de semblables projets?

Parmi les bases extra-linguistiques, il faut citer:

– L'enseignement ou la formation donnée dans la ou les langues dont on désire faire la promotion.
– La maîtrise des moyens de communication: afin de s'assurer que la ou les langues promues soient celles auxquelles on recourt en situation d'échanges.
– La législation, soit l'appareillage législatif et administratif, qui exprime la volonté politique de privilégier l'emploi d'une langue. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette volonté politique. L'expérience québécoise pourrait démontrer que les temps d'arrêt et le plafonnement de la francisation coïncident avec le manque de volonté politique ou à tout le moins avec une perception d'un manque de volonté.

Parmi les bases linguistiques, on peut noter bien sûr:

– La traduction, mais celle-ci a des limites et peut même produire l'effet inverse de celui qu'on avait souhaité. Plutôt que de promouvoir la langue souhaitée, elle peut imposer celle qu'on désire éliminer. C'est le cas par exemple de la terminologie informatique, qui comme on le sait, est très anglicisée. C'est le cas aussi des mauvaises traductions qui obligent à lire le mode d'emploi en anglais pour comprendre comment fonctionne un appareil, tellement la traduction française est mauvaise.
– La sociolinguistique, qui pourra dresser un portrait fidèle des usages et de leurs rapports au tissu social d'une communauté.
– Toutes les autres branches de la linguistique, qui apporteront une contribution spécifique au projet global de promotion.
– Enfin, et surtout, la terminologie, avec sa capacité d'aménager le corpus surtout des langues de spécialité. Cela est particulièrement significatif dans des secteurs d'activité où la rentabilité et la productivité peuvent augmenter suite au changement linguistique.

2 Les caractéristiques de la terminologie et la promotion d'une langue

Faisons maintenant le rappel de certaines caractéristiques de la terminologie qui ont une incidence sur la promotion d'une langue. Tout d'abord une remarque à caractère historique: c'est la multiplication des échanges commerciaux et le progrès accéléré des sciences et des techniques qui ont favorisé l'émergence de la discipline terminologique telle qu'on la connaît et telle qu'on la pratique.

Voilà qui illustre bien les rapports étroits qui unissent terminologie et technologie. La grande mutation technologique des années 80 a encore amplifié ce phénomène, de sorte que les langues parlées et écrites par les peuples importateurs de technologie sont

contraintes au développement terminologique.

Telle est la situation de la francophonie du Nord, qui partage ainsi avec la francophonie du Sud l'expérience du développement à une autre échelle, bien sûr!

La terminologie a une fonction dénominative: elle ne s'intéresse pas qu'aux mots, mais bien aux rapports notion-dénomination. Nommer la réalité, de manière précise et adéquate, telle est sa spécialité. Dans le contexte de transferts technologiques, les termes ont plus qu'un sens, ils représentent une connaissance: les termes se distinguent des mots en tant que signes linguistiques en ce qu'ils établissent un rapport avec la connaissance. Partant du principe que les connaissances se transmettent au moyen du langage, on peut très simplement déduire que l'accès à la connaissance est impossible sans l'expression de cette connaissance. L'activité terminologique apporte non seulement aux locuteurs l'aide dont ils ont besoin pour nommer, décrire et classifier d'une façon cohérente les nouvelles réalités, mais contribue par le fait même à favoriser, au-delà d'un besoin pressant de classification et de désignation, la communication scientifique et technique sur une plus vaste échelle.

La terminologie structure et systématise le vocabulaire des langues de spécialité: les termes ne sont pas considérés comme des unités indépendantes; ils sont plutôt liés les uns aux autres dans une trame notionnelle à plusieurs niveaux. Et une tâche du terminologue consiste à mettre en lumière les motifs qu'ils dessinent, les structures qu'ils forment. À ce sujet, Alain Rey écrit: «Pour que ces "vocabulaires" puissent être considérés comme des ensembles terminologiques, des "terminologies", il faut qu'ils soient fortement structurés, non seulement en tant que signes dans un ensemble de signes (rapports syntagmatiques et paradigmatiques étudiés par la lexicologie) mais aussi en tant que délimitations réciproques d'une structure conceptuelle, chaque élément distinct constituant la frontière, le "terme" (on voit ici la valeur propre du mot) de tous les autres» (1976: V-15).

Ainsi, comme organisations de la connaissance, comme systèmes, les terminologues proposent une compréhension, une vision, d'un secteur d'activité.

La terminologie est par ailleurs un instrument de standardisation qui assure l'efficacité de la communication spécialisée. Toutefois, cela ne se fait pas sans difficulté, puisque le terminologue doit choisir les termes à diffuser en tenant compte des réalités sociales. Dans le contexte québécois, cela veut dire qu'il faut choisir en tenant compte du potentiel d'implantation des termes. L'alignement systématique sur l'usage hexagonal n'est donc pas souhaitable, compte tenu de la distanciation du modèle en cause et de l'absence de correspondance avec la réalité nord-américaine.

Les théoriciens rattachent directement l'entreprise terminologique aux besoins des usagers. Que ce soit dans les pays industrialisés ou dans les pays en voie de développement, autant à l'étape de la conception que de l'utilisation, de nouveaux outils ou de nouvelles techniques exigent d'être accompagnés d'un appareillage linguistique - essentiellement terminologique devrais-je dire - dont les locuteurs ont besoin pour décrire leurs activités, leurs méthodes de travail, pour nommer leurs outils, etc.

Dans l'élaboration des terminologies, il doit exister une très étroite collaboration entre les spécialistes des domaines concernés et les terminologues. Autrement dit, la terminologie doit coller à la réalité des locuteurs. En somme, elle est partie prenante à l'usage linguistique, que cet usage soit actuel ou qu'il soit planifié.

Ce sont les spécialistes qui répandent la terminologie d'une discipline ou d'une technique; aussi cette dernière ne peut être élaborée sans leur collaboration et sans le respect de la réalité des locuteurs.

3 Conclusion

Tout cela nous amène à penser que l'aménagement de la langue elle-même, notamment l'aménagement terminologique, est tout aussi important que l'aménagement du statut et qu'il doit être planifié d'une façon tout aussi rigoureuse. Les responsables des programmes de promotion d'une langue ont à cet égard un rôle primordial à jouer en définissant la place que la terminologie doit occuper non seulement comme objet de recherche scientifique mais encore comme objet de diffusion et d'implantation.

Jean-Marie Fortin,
Directeur des services linguistiques,
Office de la langue française,
Québec.

Bibliographie

Chaudenson, Robert, 1989: *1989 - Vers une révolution francophone?* Paris, l'Harmattan.

Corbeil, Jean-Claude, 1984: *Aménagement linguistique et développement* dans *Langues et usage des langues* (1986: 75-96).

Rey, Alain, 1976: *La terminologie: réflexions sur une politique et sur sa théorie,* dans *Terminologie 76* (1976: V14-V40).